

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2008

Lundi le 1^{er} décembre 2008
À compter de 19 h 30
Salle des délibérations du conseil municipal
6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse

Les membres du conseil municipal présents sont :

Sylvie Surprenant Mairesse

CONSEILLERS(ÈRES)

Louis Lauzon

Marie-Noëlle Closson Duquette

Denise Perreault Théberge

Anne Lauzon

Luc Vézina

Vincent Arseneau

Marie-Andrée Petelle

Patrick Morin

DISTRICTS

Blanchard

Chapleau

De Sève

Ducharme

Lonergan

Marie-Thérèse

Morris

Verschelden

formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Madame la Mairesse Sylvie Surprenant.

Assistent également à la séance extraordinaire du conseil :

Jean-Luc Berthiaume

Chantal Gauvreau

Robert Asselin

Greffier

Directrice générale

Directeur général adjoint aux opérations

Madame la Mairesse invite les citoyens présents, les fonctionnaires municipaux et les membres du conseil municipal à une récitation personnelle de la prière, conformément au règlement 854 N.S. concernant la régie interne des séances du conseil municipal.

Madame la Mairesse constate le quorum et ouvre la séance.



Adoption de
l'ordre du jour

1.- OUVERTURE

RÉSOLUTION 2008-643

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Luc Vézina appuyée par Monsieur le Conseiller Patrick Morin, il est résolu:

- QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que rédigé sur les copies remises aux membres du conseil soit et est adopté, en acceptant de reporter la première période de questions à la conclusion de l'adoption du budget 2009, soit en la combinant à la deuxième période de questions.

Adoptée à l'unanimité.

2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

Repoussée à la deuxième période de questions.

Présentation du budget 2009

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Je suis heureuse de vous présenter le budget 2009 de la Ville de Sainte-Thérèse, un budget équilibré qui se chiffre à 41 866 000 \$.

Le contexte budgétaire

En raison des précipitations exceptionnelles et de notre décision d'offrir la même qualité de service, sans négliger la sécurité sur notre territoire, l'exercice financier 2007-2008 a été marqué notamment par un important dépassement du coût des opérations de déneigement de près de 1,5 M\$.

Pour cette raison, nous avons réduit ou reporté près de 900 000 \$ de travaux et de projets, en plus d'assumer 600 000 \$ à même les surplus cumulés, et ce, sans recourir à aucune taxation additionnelle.

De plus, les quotes-parts des organismes partenaires de la Ville représentent un effort fiscal supplémentaire de 3,4 % par rapport à l'an dernier.

Quotes-parts aux organismes

Organismes	2008	2009	Variance	
Communauté métropolitaine de Montréal	230 000 \$	212 400 \$	(17 600) \$	-7,7 %
Régie intermunicipale de police	4 527 000 \$	4 585 200 \$	58 200 \$	1,3 %
CIT	838 300 \$	1 033 200 \$	194 900 \$	23,2 %
AMT	141 000 \$	164 400 \$	23 400 \$	16,6 %
AMT Train	422 000 \$	475 100 \$	53 100 \$	12,6 %
CIT Transport adapté	42 300 \$	52 000 \$	9 700 \$	22,9 %
Régie intermunicipale d'assainissement	1 351 700 \$	1 268 700 \$	(83 000) \$	-6,1 %
CMM - OMH	179 500 \$	205 000 \$	25 500 \$	14,2 %
MRC	40 000 \$	40 000 \$	-	0 %
Corporation locale de développement	116 000 \$	119 200 \$	2 400 \$	2,1 %
Régie du Domaine Vert	25 000 \$	30 000 \$	5 000 \$	20 %
Total	7 913 600 \$	8 185 200 \$	271 600 \$	3,4 %

Nous avons conçu le budget 2009 de manière à ne pas alourdir le fardeau fiscal des contribuables. Pour y arriver, nous avons dû faire des choix parfois difficiles afin de vous présenter un budget 2009 équilibré. Nous pouvons vous annoncer d'entrée de jeu que c'est mission accomplie.

Les choix budgétaires 2009 sont orientés par les objectifs suivants :

- maintenir une offre de services municipaux de qualité au meilleur coût possible;
- respecter la capacité de payer des contribuables en limitant l'augmentation du compte moyen de taxes foncières;
- poursuivre nos efforts sur le développement durable en protégeant et mettant en valeur l'environnement;
- améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens tout en conservant et améliorant l'offre de services locale, intermunicipale et régionale;
- assurer l'entretien et la mise à niveau des infrastructures municipales afin qu'elles continuent d'appuyer le développement économique et urbain;
- consolider le rôle de Sainte-Thérèse comme partenaire actif du développement au sein de la région métropolitaine;
- élaborer des stratégies de mise en œuvre du Plan particulier d'urbanisme touchant principalement les axes du centre-ville et du secteur de la gare qui seront décisives pour, au minimum, les dix prochaines années.

Cet exercice financier réalisé avec une vision à long terme se veut un budget responsable. Il est important de ne pas hypothéquer les générations futures, tout en poursuivant notre développement avec le souci de préserver notre patrimoine, et ce, dans le contexte économique actuel.

Ce budget se veut proactif, préventif et respectueux du programme de renouvellement de nos infrastructures. Une gestion responsable, c'est aussi considérer qu'il en coûte souvent moins cher d'investir maintenant et d'entretenir de façon continue nos immeubles et nos infrastructures.

Les nouveautés

- L'embauche d'un coordonnateur aux loisirs qui travaillera auprès de la clientèle adolescente.
- L'embauche d'une ressource spécialisée en matière de patrimoine qui se joindra au Service des arts et de la culture grâce à une entente avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Cette personne travaillera aussi en étroite collaboration avec le Secteur urbanisme et développement durable dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action et de la réalisation du Plan particulier d'urbanisme. Cette complicité permettra au fil des ans de poser des actions locales et régionales qui exerceront un effet catalyseur sur la vitalité culturelle.
- L'ajout de collectes des matières résiduelles afin de poser un geste supplémentaire en faveur du développement durable.
- La poursuite des investissements pour les travaux d'infrastructures afin d'en assurer la pérennité. Le montant autorisé sera de l'ordre de 2 M\$.
- L'amélioration et la mise aux normes du réseau informatique et des communications.

Le dynamisme économique

La mobilisation des intervenants du milieu crée un dynamisme social et par le fait même économique. Sainte-Thérèse en est un bon exemple. L'année 2009 ne fera pas exception à la règle et s'annonce prometteuse.

Voici les projets qui nous permettront de faire un pas de plus vers l'essor économique que nous anticipons :

- Les travaux de 4,1 M\$ au parc du Domaine Vert, payés en parts égales entre les Villes de Blainville, Boisbriand, Mirabel et Sainte-Thérèse, se termineront en 2009. Ils comprennent un nouveau pavillon d'accueil et le rafraîchissement des petits chalets, de la piscine, du théâtre et des sentiers. Ces travaux ont un impact positif pour les habitants de la MRC, mais également pour le tourisme dans la région.
- L'agrandissement du Collège Lionel-Groulx et la construction du CLSC inciteront certainement plus de gens à venir s'installer chez nous, créant ainsi de la richesse.
- La mobilisation de l'ensemble des citoyens de notre région nous permettra de bien accueillir la 44^e Finale des Jeux du Québec Hiver 2009. Nous pouvons penser, à l'image des dernières finales, que celle-ci engendrera plus de 10 M\$ de retombées économiques locales, régionales et laurentiennes.
- Le caractère villageois, patrimonial et historique de Sainte-Thérèse est l'un des enjeux prioritaires du nouveau Plan particulier d'urbanisme (PPU). La Ville consacrera beaucoup d'énergie à élaborer des stratégies de développement du centre-ville qui tiendront compte de ces caractéristiques spécifiques. Ces développements permettront d'attirer de nouveaux commerçants et résidents. Les effets se feront sentir davantage en 2010.

Le budget en chiffres

Le budget global de la Ville de Sainte-Thérèse correspond à 41 866 000 \$. Une augmentation de 5,4 %, soit 2 137 000 \$ par rapport à l'an dernier.

Pour la majorité des contribuables, soit pour les propriétaires de maison unifamiliale et de condominium, la variation moyenne du compte de taxes 2009 représentera une augmentation globale de 3,4 %, compte tenu de l'ensemble de l'ajustement des tarifications des services et de la hausse de l'Indice du prix à la consommation (IPC). Il est à noter que les tarifications de l'eau ainsi que des ordures et de rejets recyclables sont ajustées en fonction des coûts réels.

- Pas d'augmentation du tarif de la taxe d'eau;
- Hausse de 10 \$/porte du tarif des ordures et de rejets recyclables;
- Hausse de 3\$/porte du tarif d'assainissement.

**Taux de la taxe foncière 2009
 par catégorie d'immeubles (du 100 \$ d'évaluation)**

	Générales	Spéciales	Total	Croissance avec tarifs
Taux de base	0,633 \$	0,200 \$	0,833 \$	3,5 %
Immeubles six logements et plus	0,716 \$	0,220 \$	0,936 \$	3,4 %
Immeubles non résidentiels	2,055 \$	0,640 \$	2,695 \$	3,5 %
Immeubles industriels	2,440 \$	0,760 \$	3,200 \$	2,6 %
Terrains vagues desservis	1,258 \$	0,390 \$	1,648 \$	4,3 %

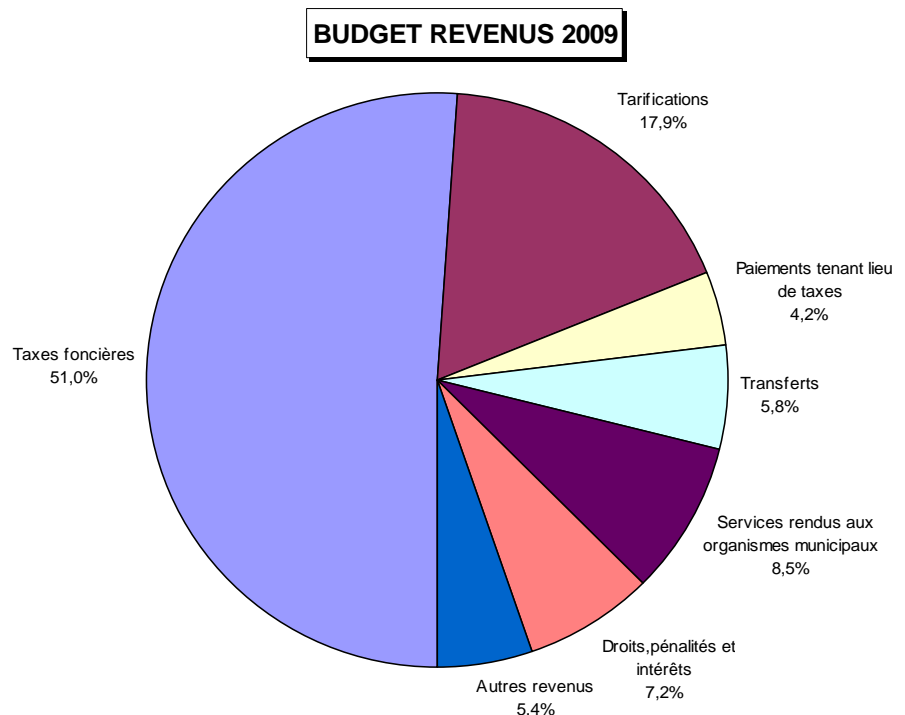
Autres taxes

Taxe d'eau résidentielle et commerciale	160 \$/porte
Tarif de l'eau commercial et industriel	0,40 \$/m ³ et 0,47 \$/ m ³
Tarif d'ordures et de rejets recyclables résidentielle et commerciale	170 \$/porte
Taxe d'assainissement - tarif fixe résidentielle et commerciale	89 \$/porte
Taxe d'assainissement - compteur commerciale et industrielle	0,37 \$/m ³
Taxe d'assainissement industries type 2	0,37 \$/m ³ et 0,39 \$/m ³

Les revenus

Les revenus de la Ville proviennent majoritairement des taxes - taxes foncières générales, taxes spéciales, taxe d'eau, assainissement des eaux et taxe d'ordures - représentant 69 % des revenus de la Ville, soit 28 858 500 \$.

On peut ajouter à ce montant des revenus d'organismes gouvernementaux sous forme de subventions qui se chiffrent à 1 930 300 \$, de location de bâtiments municipaux à la hauteur de 2 255 800 \$ et certains services offerts aux villes voisines, notamment l'alimentation en eau potable et l'utilisation de la déchetterie, pour une somme de 3 540 300 \$. Les tarifs de certains services, ainsi que les perceptions d'amende et autres, représentent 3 504 000 \$. Il existe également les en lieux de taxes perçus des organismes comme les institutions d'enseignement, le CLSC, le CHSLD, Postes Canada, qui se chiffrent à 1 777 100 \$.





BUDGET REVENUS 2009

Taxes foncières	21 361 000 \$
Tarifcations	7 497 500 \$
Païements tenant lieu de taxes	1 777 100 \$
Transferts	2 415 000 \$
Services rendus aux organismes municipaux	3 540 300 \$
Droits, pénalités et intérêts	3 022 800 \$
Autres revenus	2 252 300 \$
TOTAL	41 866 000 \$

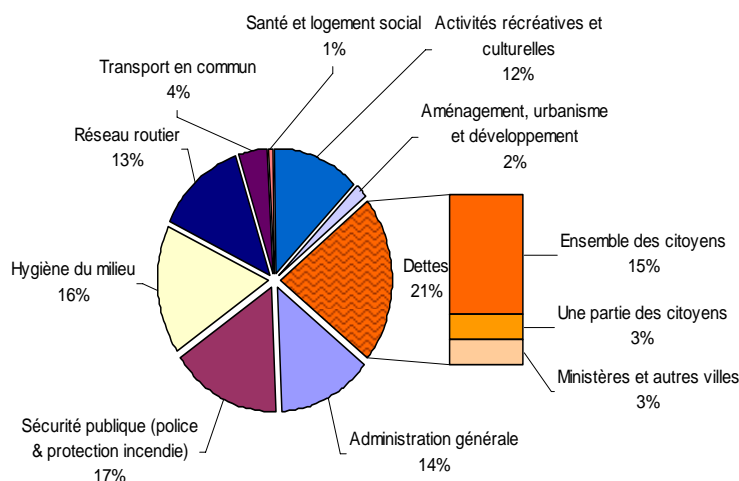
Les dépenses

De 2008 à 2009, la variation absolue d'augmentation des dépenses se chiffre à 2 137 000 \$. Elle s'explique entre autres comme suit :

Masse salariale	300 000 \$
Cotisations de l'employeur	125 000 \$
Élections municipales*	141 000 \$
Variations des organismes externes	271 600 \$
Service de la dette	800 000 \$
Collecte sélective, ordures, achat de bacs	87 500 \$
Loyer 60, rue Turgeon, conciergerie	94 000 \$
Produits chimiques	109 000 \$
Électricité (ensemble des services)	145 000 \$
Nouvelle caserne (entretien, électricité, gaz, etc.)	152 000 \$

* Le coût des élections municipales est ponctuel et assumé sur un seul exercice.

BUDGET DÉPENSES 2009



BUDGET DÉPENSES 2009

Administration générale	5 689 900 \$
Sécurité publique (police et protection incendie)	6 666 900 \$
Hygiène du milieu	6 895 700 \$
Réseau routier	5 519 400 \$
Transport en commun	1 728 300 \$
Santé et logement social	252 000 \$
Activités récréatives et culturelles	5 213 600 \$
Aménagement, urbanisme et développement	812 200 \$
Frais de financement	9 088 000 \$
TOTAL	41 866 000 \$

Le Service de la dette

Le Service de la dette connaît une hausse à la suite des investissements nécessaires afin d'assurer la pérennité et la qualité de nos services en matière d'eau potable et de sécurité publique.

Le budget 2009 tient compte du développement démographique et économique qui se traduit par une augmentation de la demande de services municipaux. Certains services offerts à la population ont donc été ajustés ou bonifiés, notamment ceux de la Sécurité publique, de l'entretien et du déneigement des rues, de la gestion des déchets, du traitement des eaux usées, de l'augmentation des débits réservés d'eau potable et de l'amélioration des procédés et technologies. L'offre de loisirs sera adaptée de même que celle de la culture et de la bibliothèque.

Les grands projets réalisés en 2008 et ceux qui le seront en 2009 ont une incidence directe sur le Service de la dette. Ces grands travaux nécessitent des emprunts de l'ordre de 12 M\$. Avant de procéder à ces règlements d'emprunt, tous ces projets ont reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales.

Réfection de rues	3 834 500 \$
T.A.L.	2 080 100 \$
Services professionnels - Bibliothèque	240 000 \$
Caserne des pompiers	1 674 800 \$
Véhicules et équipements	971 000 \$
Acquisition de bâtiments	193 000 \$
Route verte	362 600 \$
Terrain de soccer	1 570 000 \$
Agrandissement des ateliers municipaux	50 000 \$
Réaménagement de l'hôtel de ville (mur arrière, Secteur des T.I.)	1 162 600 \$

L'avenir

Nous poursuivons nos actions visant à stimuler l'économie de Sainte-Thérèse par le biais du Programme triennal d'immobilisations (PTI). Nos priorités sont l'agrandissement de la bibliothèque, la mise en place du plan d'action du programme particulier d'urbanisme (PPU) qui concerne la revitalisation du centre-ville, la continuité du plan de mises aux normes de nos infrastructures, la poursuite de notre plan de conservation et de mise aux normes de nos parcs, ainsi que le renouvellement progressif de notre machinerie. À titre d'information, vous trouverez en annexe l'état des dépenses en immobilisations pour les années 2009-2010-2011.

Remerciements

Je tiens à remercier madame Chantal Gauvreau, directrice générale et messieurs Robert Asselin, directeur général adjoint aux opérations, Jean-Pierre Gendron, trésorier et Jacques Beauchamp, assistant-trésorier, pour leur soutien continu dans la préparation du budget. Ils ont mis à profit leur expertise pour éclairer les membres du conseil municipal dans leur prise de décision, dans l'intérêt des contribuables.

Je remercie également tous les directeurs de Services qui ont dû revoir à la baisse leurs demandes budgétaires. Ils ont travaillé avec professionnalisme en ayant en tête les grandes orientations et les choix prioritaires du conseil municipal. Je veux également souligner l'excellent travail de tous les employés qui ont collaboré de près ou de loin à la préparation de ce budget.

Je mentionne avec fierté le dévouement de mes collègues du conseil municipal qui ont étudié méticuleusement l'ensemble des dossiers et des projets et qui ont apporté leurs bonnes idées et leur vision pour qu'ensemble, nous arrivions à élaborer un budget équilibré dont la première préoccupation était de respecter la capacité de payer des térésiens et des térésiennes. Sur ce, je peux vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour respecter ces prévisions budgétaires avec rigueur et détermination.

Je nous souhaite une bonne année 2009 compte tenu de la situation économique qui prévaut et qui sera marquée par la prudence.

Vœux

Pour conclure, il est important pour moi, chères citoyennes et citoyens, membres du Conseil, de la direction et du personnel municipal, collaborateurs et partenaires, de vous offrir mes meilleurs souhaits pour l'année nouvelle. Mes pensées se tournent vers vous en ce temps de réjouissances pour vous offrir, de même qu'à vos proches et à toute votre famille, mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Joyeux Noël & Bonne Année 2009 !

Le 1^{er} décembre 2008
LA MAIRESSE SYLVIE SURPRENANT

RÉSOLUTION 2008-644

Sur proposition de Madame la Conseillère Marie-Andrée Petelle appuyée par Monsieur le Conseiller Vincent Arseneau, il est résolu:

- QU'à 20 h 00, ce 1^{er} décembre 2008, il soit et est ajournée à 20 h 05 le lundi 1^{er} décembre 2008, la suite de la séance extraordinaire sur le budget afin de permettre l'ouverture de la séance ordinaire de décembre 2008.

Adoptée à l'unanimité.

Ajournement
de la séance
extraordinaire

Mme Sylvie Surprenant, mairesse

M. Jean-Luc Berthiaume
Greffier de la Ville